



Vous devez
porter des
lunettes ?



Vous avez
besoin
d'engager
des frais
dentaires ?



Vous devez être
équipé d'une
aide auditive ?

Adoptez le réflexe

itelis

LES RÉSEAUX DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN OPTIQUE, DENTAIRE ET AUDIOPROTHÈSE

Vous bénéficiez de nombreux avantages chez 2 500 opticiens, 2 500 chirurgiens-dentistes et 1000 audioprothésistes partenaires Itelis près de chez vous :

■ En optique

- 40 % d'économie moyenne sur les verres grâce à des tarifs négociés*
- 15 % de remise minimale sur les montures et le para-optique (lunettes de soleil, produits lentilles...) et 10 % de remise minimale sur les lentilles
- Dispense d'avance de frais grâce au tiers-payant
- Garantie casse gratuite sans franchise de 2 ans pour la monture et les verres
- Qualité et traçabilité des verres
- Réparation et ajustement des équipement optiques, examen annuel de la vue

■ En dentaire

- Jusqu'à 15 % d'économie sur les prothèses les plus fréquentes
- Dispense d'avance de frais grâce au tiers-payant sur les prothèses

■ En audioprothèse

- 15 % d'économie moyenne sur les aides auditives
- Zéro reste à charge sur les piles (sur les bases d'une consommation normale)**
- 10 % de remise minimale sur les produits d'entretien et 15 % de remise minimale sur les accessoires (appareils connectés, casques TV, téléphones...)
- Dispense d'avance de frais grâce au tiers-payant (selon les garanties du contrat)
- Garantie panne gratuite sans franchise de 4 ans, dépistage annuel gratuit de l'audition (non médical) sans obligation d'achat, essai gratuit d'un mois minimum, entretien de l'équipement offert, prêt gracieux d'une aide auditive***
- Qualité et traçabilité des aides auditives
- Suivi complet d'appareillage avec des contrôles réguliers

* Economie moyenne calculée sur la base des corrections les plus fréquentes et des tarifs des verres de marque les plus vendus, tous types de verres confondus (unifocaux, mi-distance et multifocaux). Source : bases de données Itelis 2014.

** Dans le cadre d'une garantie remboursant a minima le ticket modérateur pour les piles auditives.

*** En cas de casse, d'inadaptation ou d'utilisation impossible de l'équipement

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 **Consultez le site Génération (www.generation.fr) ou l'appli mobile Génération** pour connaître les coordonnées des professionnels de santé les plus proches de chez vous et les géolocaliser.
- 2 **Rendez vous chez un partenaire du réseau Itelis** et présentez-lui votre attestation de Tiers-Payant Santé et votre carte Vitale.
- 3 **Demandez à bénéficier des avantages Itelis** qui vous sont réservés
- 4 **Vous n'avez rien à payer**, sinon la part Sécurité sociale et le dépassement éventuel par rapport à votre garantie.

Plus de renseignements sur le site Génération :

www.generation.fr